



COMMUNE DE MEX

Plan de voirie

2022



ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères doivent être déposées **entre 08h00 et 12h00 le jour du ramassage** aux emplacements fixés. Elles seront contenues dans des sacs **taxés** blanc-vert. Le ramassage est organisé **le jeudi dès 13 heures**. Les containers disposés en bordure des routes sont privés. Ils sont très fortement recommandés. Les usagers sont responsables de protéger les sacs contre les déprédations dues aux animaux. Le papier, le carton, le verre et le métal ne sont pas tolérés dans les sacs à ordures.

Adresse e-mail : greffe@mex.ch
Site communal : www.mex.ch

ORDURES

- Ramassage des ordures ménagères dès **13 heures**.
- Dimanches et jours fériés.

DÉCHÈTERIE

TOUTE L'ANNÉE

mercredi : 17h00 à 19h00
vendredi : 17h00 à 18h00
samedi : 15h00 à 17h00

GREFFE tél. 021 706 18 00
Contrôle des habitants tél. 021 706 18 34
Bourse tél. 021 706 18 35

OUVERTURE

lundi : 17h00 à 19h00
jeudi : 07h00 à 09h00
13h30 à 17h00
vendredi : 07h00 à 09h00

La Poste tél. 0848 88 88 88
à Villars-Ste-Croix

Gestion des déchets du périmètre Ouest, VALORSA SA, En Fleuret, 1303 Penthaz

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi								1				
Mardi		1	1					2			1	
Mercredi		2	2			1		3			2	
Jeudi		3 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>			2 <input type="checkbox"/>		4 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>		3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>
Vendredi		4	4	1		3	1	5	2		4	2
Samedi	1	5	5	2		4	2	6	3	1	5	3
Dimanche	2	6	6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
Lundi	3	7	7	4	2	6	4	8	5	3	7	5
Mardi	4	8	8	5	3	7	5	9	6	4	8	6
Mercredi	5	9	9	6	4	8	6	10	7	5	9	7
Jeudi	6 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
Vendredi	7	11	11	8	6	10	8	12	9	7	11	9
Samedi	8	12	12	9	7	11	9	13	10	8	12	10
Dimanche	9	13	13	10	8	12	10	14	11	9	13	11
Lundi	10	14	14	11	9	13	11	15	12	10	14	12
Mardi	11	15	15	12	10	14	12	16	13	11	15	13
Mercredi	12	16	16	13	11	15	13	17	14	12	16	14
Jeudi	13 <input type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>
Vendredi	14	18	18	15	13	17	15	19	16	14	18	16
Samedi	15	19	19	16	14	18	16	20	17	15	19	17
Dimanche	16	20	20	17	15	19	17	21	18	16	20	18
Lundi	17	21	21	18	16	20	18	22	19	17	21	19
Mardi	18	22	22	19	17	21	19	23	20	18	22	20
Mercredi	19	23	23	20	18	22	20	24	21	19	23	21
Jeudi	20 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	21 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	23 <input type="checkbox"/>	21 <input type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>
Vendredi	21	25	25	22	20	24	22	26	23	21	25	23
Samedi	22	26	26	23	21	25	23	27	24	22	26	24
Dimanche	23	27	27	24	22	26	24	28	25	23	27	25
Lundi	24	28	28	25	23	27	25	29	26	24	28	26
Mardi	25		29	26	24	28	26	30	27	25	29	27
Mercredi	26		30	27	25	29	27	31	28	26	30	28
Jeudi	27 <input type="checkbox"/>		31 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>	26	30 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>		29 <input type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>		29 <input type="checkbox"/>
Vendredi	28			29	27 <input type="checkbox"/>		29		30	28		30
Samedi	29			30	28		30			29		31
Dimanche	30				29		31			30		
Lundi	31				30					31		
Mardi					31							

CARTE DE LA DÉCHÈTERIE VISIBLE SUR LE PARE-BRISE

ECO-POINT TRI situé en libre-service à la déchèterie



VERRE D'EMBALLAGE (bouteilles)

Séparer les couleurs et enlever les bouchons, couvercles et collerettes en plomb-étain et plastique.

Les emballages en verre de gros calibre, les miroirs et vitres, sont à apporter à la déchèterie (benne matériaux inertes).



BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Bouteilles de boisson en PET vides, **sauf bouteilles d'huile et vinaigre**. Contrôlez le sigle PET de chaque bouteille s.v.p.



ALUMINIUM

Boîtes de boissons, tubes en alu, moules à gâteau, pizza, etc.

Exceptions:

Feuilles alu recouvertes de plastique (par exemple: papier de beurre, sachets de cacao, café, potages, salades, cacahuètes).



NESPRESSO

Uniquement pour les capsules «Nespresso» **en vrac!** Les sortir de leur sachet. (Capsules enrobées d'alu **uniquement**). Les capsules en plastique sont proscrites dans ce container. Elles sont à mettre dans la poubelle.



BOITES EN FER BLANC

Boîtes en fer blanc lavées et sans papier, canettes, exempt d'alu.



HUILES VÉGÉTALES ET MINÉRALES

Un seul litre d'huile de vidange jeté dans la nature rend impropre à la consommation *un million de litres d'eau potable*. **La graisse solide ainsi que les huiles de rôtissage se mettent dans la poubelle ménagère.**



Cartouches d'encre et de toner, rubans de machines à écrire.



PAIN SEC

Un container est mis à disposition pour la récolte. Evitez tout autre nourriture, nocive pour les animaux!



Neons-ampoules ECO à déposer dans container ad hoc. Ampoules incandescentes à mettre dans la poubelle.



VIUX HABITS

Les vieux habits peuvent être déposés dans un container spécial. Ils doivent être propres et mis dans des sacs en plastique, soigneusement ficelés.



PILES ET BATTERIES

A rapporter de préférence dans les points de vente ou les containers ad hoc.



La poubelle installée n'est pas une poubelle pour y déposer les sacs à ordures ménagères!!! Il y a un ramassage prévu à cet effet. Cette poubelle a été prévue pour y jeter le sac ayant contenu les capsules NESPRESSO, par exemple.

MERCI DE NE RIEN DÉPOSER À CÔTÉ DES CONTAINERS!

DÉCHÈTERIE



DÉCHETS VERTS

Les déchets de jardin et déchets végétaux doivent être déposés à l'endroit prévu. Ceci concerne également les déchets verts crus de la cuisine. Les sacs doivent être vidés et emportés. **Les abattages d'arbres doivent être amenés à Valorsa aux frais du propriétaire.**



DÉCHETS CUITS, MÉTHANISATION

Déchets de cuisine



MÉTAUX DIVERS

Les objets métalliques divers venant des ménages doivent être déposés dans la benne. (Pas d'objets électriques ou électroniques!)



PAPIERS ET CARTONS

Les cartons doivent être vides, pliés et/ou déchirés.

Les sacs de plastique sont interdits, également le sagex contenu dans les emballages. Une benne permanente est placée à la déchèterie.



MATÉRIAUX INERTES

Maximum **1m³** est autorisé par jour d'ouverture. Ceci concerne verre, briques, tuiles, ciment, en petite quantité, verre ne passant pas dans le container ad hoc. **Tous les matériaux de démolition/construction doivent être évacués par le propriétaire chez Valorsa.**



PLASTIQUES

Emballages plastiques et bouteilles (lait, huiles, shampoings, produits de nettoyage, etc.).



AÉROSOLS

Toutes les bouteilles contenant des résidus de gaz pleines ou vides (spray de peinture, déodorant, etc.).



DÉCHETS ENCOMBRANTS

Il s'agit de vieux emballages, harasses, vieux meubles, les objets ne pouvant être contenus dans un sac poubelle taxé de 110 litres, mais au maximum 2m³ sont autorisés. Au delà, ces objets doivent être amenés à Valorsa, à Penthaz (payant). **Les matériaux de démolition, les déchets de construction, ne sont pas considérés comme déchets ménagers encombrants; ils doivent être évacués par les soins du propriétaire.**



CONGÉLATEURS, FRIGOS, TV, MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTRIQUE

Privilégier le retour chez les commerçants (même sans achat), si pas possible, amener à la déchèterie.



DÉCHETS SPÉCIAUX

Les déchets de peinture, les acides et autres produits toxiques: amener à la déchèterie.



PNEUS

Amener à la déchèterie. Taxe: Fr. 8.-/pneu, avec jante: Fr. 17.-/pneu moto: Fr. 3.-



STATION D'ÉPURATION

Jamais dans les WC ni dans les plonges!

Les restes de repas, huile de ménage ou de vidange, Q-tips' (coton-tiges), ouate sous toutes ses formes, serviettes hygiéniques, couches de bébé, protège-slips, préservatifs, vieux médicaments, restes de peinture, solvants, détergents, lames de rasoir, fleurs fanées, etc.



ÉLIMINATION DES CADAVRES D'ANIMAUX

Les déchets carnés et les cadavres d'animaux doivent être acheminés par les propriétaires au centre d'équarrissage de Valorsa à Penthaz (tél. 021 862 71 63). Gratuit pour les animaux de compagnie (chiens, chats).